

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**DÉPARTEMENT de l'AUDE**

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
COMMUNAUTAIRE**

**NOMBRE DE MEMBRES :**

**DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**

**Afférents au Conseil  
Communautaire : 82**

**RÉGION LÉZIGNANAISE, CORBIÈRES ET MINERVOIS**

**En exercice : 82**

**Date de convocation : 21/11/2024**

**SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**N° DE\_2024\_172**

**Objet : COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU PRESIDENT PRISES PAR  
DELEGATION**

L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept novembre à 18H15, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières et Minervois régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de André HERNANDEZ, Président.

Jacques CONTIES a été nommé(e) secrétaire de séance.

**Etaient présents : (48)**

Jean-Claude MONTLAUR (ALBAS), Alain MAILHAC (BOUTENAC), Serge LEPINE (CAMPLOND D'AUDE), André HERNANDEZ (CANET D'AUDE), Joelle CANITROT AYE (CANET D'AUDE), Marcel REVERDY (CANET D'AUDE), Didier CASATO (CASCATEL des CORBIÈRES), Paul BERTHIER (COUSTOUGE), Mélinda BORNIA (DAVEJEAN), Henry SCHENATO (ESCALES), Isabelle GEA-PERIS (FABREZAN), Jean-Marie SAURY (FELINES TERMENES), Gérard BARTHEZ (FERRALS LES CORBIÈRES), Jacques CONTIES (FONTCOUVERTE), Dominique COMBE (HOMPS), Jacques PIRAUD (JONQUIÈRES), René ORTEGA (LAGRASSE), Claudine ASTRUC (LA ROQUE DE FA), Gérard FORCADA (LEZIGNAN-CORBIÈRES), Christine BENET (LEZIGNAN-CORBIÈRES), Jean-Paul PUJOL (LEZIGNAN-CORBIÈRES), Bérengère LECEA (LEZIGNAN-CORBIÈRES), Bernard FUMET (LEZIGNAN-CORBIÈRES), William COMBES (LEZIGNAN-CORBIÈRES), Dominique JOLIS PAILHIEZ (LEZIGNAN-CORBIÈRES), Thierry CAUMEIL (LEZIGNAN-CORBIÈRES), Sylvie DANRE (LEZIGNAN-CORBIÈRES), Dominique JOLIS (LEZIGNAN-CORBIÈRES), Sabrina FITO (LEZIGNAN-CORBIÈRES), Françoise BAROUSSE (LEZIGNAN-

CORBIERES), Freddy NOLOT (LEZIGNAN-CORBIERES), Sophie COURRIERE CALMON (LEZIGNAN-CORBIERES), Thierry DENARD (LEZIGNAN-CORBIERES), Sylvie FUMET (LEZIGNAN-CORBIERES), Isabelle FARGES (MASSAC), Claude BOUTET (MONTBRUN DES CORBIERES), Yves FABRE (MONTSERET), Gérard PIOCH (MOUX), Emile DELPY (PARAZA), André CONTRERAS (QUINTILLAN), Corinne GIACOMETTI (ROQUECOURBE MINERVOIS), Geneviève LOPEZ (ROUBIA), Jean-Michel FOLCH (SAINT ANDRE DE ROQUELONGUE), Xavier DE VOLONTAT (SAINT LAURENT DE LA CABRERISSE), Cédric MALRIC (TALAIRAN), Marilyse RIVIERE (TOURNISSAN), Serge MARRET (TOUROUZELLE), Alain GALAND (VIGNEVIEILLE)

**Etaient absents les représentants des Communes de : (20)**

Yvon LACOMBE (ALBIERES), Gérard GARCIA (ARGENS-MINERVOIS), Bernard SUTRA (AURIAC), Gilles BARTHES (CASTELNAU D'AUDE), Serge BRUNEL (CONILHAC-CORBIERE), Jean-Claude MORASSUTTI (CRUSCADES), Aaron-Lee GRIMSTONE (DERNACUEILLETTE), Michel BARBAZA (LAIRIERE), Sophie BIRKENER (LEZIGNAN-CORBIERES), Christine MANGOLD (LUC SUR ORBIEU), Jessica BOSCH (MONTJOI), Christelle HERMAND (MOUTHOMET), Gilles CASTY (ORNAISONS), Claire CHAOUAT (ORNAISONS), Bernard COLOMBAT (PALAIRAC), Henri RIVIERE (SAINT MARTIN DES PUIITS), Redha MENNAD (SALZA), Hervé BARO (TERMES), Philippe PUECH (THEZAN DES CORBIERES), Michel PONCOT (VILLEROUGE TERMENES)

**Procurations : (14)**

Philippe LACOMBE (BOUISSE) à Paul BERTHIER, Frédéric BERROCAL (FABREZAN) à Isabelle GEA-PERIS, Suzanne ARNAUD (FERRALS LES CORBIERES) à Gérard BARTHEZ, Jean-Marie GALINIE (LANET) à André HERNANDEZ, Guy VIVES (LEZIGNAN-CORBIERES) à Bérengère LECEA, Virginie JULIAN (LEZIGNAN-CORBIERES) à Sabrina FITO, Didier JULIAN (LEZIGNAN-CORBIERES) à Gérard FORCADA, Michel MASUYER (LEZIGNAN-CORBIERES) à Christine BENET, Rémi PENAVALIRE (LEZIGNAN CORBIERES) à Thierry DENARD, YVES KOSINSKI (LUC SUR ORBIEU) à Alain MAILHAC, Alain COSTE (RIBAUTE) à Serge LEPINE, Myriam MIQUEL (SAINT ANDRE DE ROQUELONGUE) à Jean-Michel FOLCH, David ELIS (SAINT COUAT D'AUDE) à Gérard PIOCH, Roland QUINCEY (SAINT PIERRE DES CHAMPS) à Marilyse RIVIERE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-22, L 2122-23, L2122-29 et suivants ;

VU les statuts de la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières et Minervois ;

VU la délibération n° 39/2020, du 15 juillet 2020, portant élection du Président de la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières et Minervois ;

VU la délibération n° 55/2020, du 15 juillet 2020, portant délégation d'une partie des attributions du conseil communautaire au Président de la Communauté de Communes de la Région Lézignanaise Corbières et Minervois (N° 1 à 21) ;

VU la délibération n° 136/2020, du 14 octobre 2020, portant délégation d'une partie des attributions du conseil communautaire au Président de la Communauté de Communes de la Région Lézignanaise Corbières et Minervois (N° 22) ;

VU la délibération n° 90/2021, du 23 juin 2021, portant modification de la délégation d'attribution n°1 du conseil communautaire au Président de la Communauté de Communes de la Région Lézignanaise Corbières et Minervois ;

VU la délibération n°123/21, du 15 septembre 2021, portant modification du champ de la 17ème délégation de compétences au Président de la Communauté de Communes Région Lézignanaise, Corbières et Minervois ;

**Considérant** la liste des décisions suivantes :

N° décision	Intitulé de la décision	Date de signature du Président	Date du Visa Contrôle de légalité
DEC_2024_069	Choix du lieu de séance pour le Conseil Communautaire du 9 octobre 2024 - Foyer Communal - Route de Ribaute- 11220 LAGRASSE	02/10/2024	02/10/2024
DEC_2024_070	Signature d'un avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une centre de santé intercommunal à Lézignan-Corbières avec Mutiko Architectes portant le marché de 94 400€ HT à 99 850€ HT le marché public	17/10/2024	17/10/2024
DEC_2024_071	Signature d'un contrat de prestations intellectuelles concernant l'élaboration d'un schéma directeur de signalisation directionnelle des ZAE de la CCRLCM avec l'entreprise LIGNES & SENS Métropole pour un montant estimé à 29 300€ HT	17/10/2024	17/10/2024
DEC_2024_072	Demande de subvention 2025 - Création d'un Centre Intercommunal de Santé sur la commune de Lézignan-Corbières : Région : 227 500€ Conseil Départemental : 132 060€ Etat au titre de la DETR : 264 120€ Europe au titre du FEDER : 395 000€	17/10/2024	17/10/2024
DEC_2024_073	Demande de subvention - Rénovation d'une ancienne gare rurale en micro-crèche et espace intergénérationnel comprenant une bougeothèque auprès de l'Etat au titre du DETR pour un montant de 80 000€ HT	17/10/2024	17/10/2024
DEC_2024_074	Convention de conseil et d'accompagnement juridiques avec CGCB pour un audit du schéma de mutualisation pour 1600€ HT	21/10/2024	21/10/2024

DEC_2024_075	Demande de subvention 2025 pour la saison culturelle communautaire (2024-2025) de l'Espace Culturel des corbières à la Région Occitanie (30 000€) et au Conseil Départemental (30 000€)	23/10/2024	23/10/2024
DEC_2024_076	Modification du règlement intérieur de l'aire des gens du voyage La Coutibo	31/10/2024	31/10/2024
DEC_2024_077	Signature d'une convention de financement avec le CD11 d'un montant de 75 000 € correspondant à la première partie de la contribution financière du Département dans le cadre du projet de rénovation de l'ancienne gare de Saint-Couat d'Aude en micro-crèche et espace intergénérationnel - Tranche 1	19/11/2024	19/11/2024
DEC_2024_078	Choix du lieu de séance pour le Conseil Communautaire du 27 novembre 2024 - Salle des Fêtes -1 rue Jean Moulin- 11700 MONTBRUN	19/11/2024	19/11/2024
DEC_2024_079	Signature de la convention "Grandir en milieu rural" entre la MSA Grand Sud et la CCRLCM dans le cadre de la rénovation de l'ancienne gare de St Couat en micro-crèche et espace intergénérationnel - Subvention de 100 000€	19/11/2024	19/11/2024
DEC_2024_080	Signature d'un devis pour la collecte des encombrants au porte à porte en 2025 sur la zone 3 par l'ESAT Les 3 Terroirs pour un montant de 6 091,20€	19/11/2024	19/11/2024
DEC_2024_081	Signature d'un devis pour la collecte des encombrants au porte à porte en 2025 sur la zone 1 par Le Parchemin coût du service 83,50€/heure et par équipage plus 1,40€/km pour les frais de déplacement et 9,90€de frais de repas par personne	19/11/2024	19/11/2024
DEC_2024_082	Signature d'un devis pour la collecte des encombrants au porte à porte en 2025 sur la zone 2 avec MP2 Environnement: coût du service 83,50€/heure et par équipage plus 1,40€/km pour les frais de déplacement et 9,90€de frais de repas par personne	19/11/2024	19/11/2024
DEC_2024_083	Adhésion et Participation 2024 de la CCRLCM à l'AMPM Cité de Carcassonne et ses Châteaux sentinelles de Montagne pour un montant de 1 500€	19/11/2024	19/11/2024

**Entendu** le rapport du Président qui souligne que les décisions qu'il a prises conformément à la délégation d'attribution du Conseil Communautaire doivent être communiquées à l'assemblée délibérante ;

Sur proposition du rapporteur, André HERNANDEZ Président,

*Le Conseil Communautaire, oui l'exposé, après en avoir délibéré, décide de,*

**PRENDRE ACTE** du compte rendu des décisions citées ci-dessus et prises en vertu des délibérations n°55/2020 du 15 juillet 2020, n°136/2020 du 14 octobre 2020, n°90/2021 du 23 juin 2021 et 123/2021 du 15 septembre 2021.

- **INFORMER** que, dans un délai de deux mois à compter de son entrée en vigueur, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Montpellier, y compris par l'application *Télérecours citoyens* qui est accessible depuis le site internet : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

**Secrétaire de séance,**



**Jacques CONTIES,**



**Le Président,**

**André HERNANDEZ**